



## Alliance secu avec tribunal tass

Par **yatta**, le **16/01/2010** à **10:26**

Bonjour, depuis 1991 le secu refuse mes documents originaux du smur et urgence de mon AT qui m'a conduit jusqu'à une opération invalidante ratée, en 2008 le 13 décembre je présente au TASS avec mon avocat le document smur et urgence de l'hôpital qui clairement dans le bilan décrit bien le S2 trauma-dorso-lombaire, je n'ai que 356 euros par mois, 13 % épaule gauche, et une incapacité au travail, permanente?, le juge du TASS a une alliance financière avec la SECU?, aujourd'hui le 16 01 2010 aucune nouvelle de l'appel, ma position est énorme en préjudice je suis hébergé depuis mon accident depuis 1991, j'ai 41 ans et 19 ans de recours pour rien fort de mon dossier??. orientez moi s'il vous plaît contre cette mafia TASS alliance secu, et tribunal merci.....Mr morfouace